

Agriculture et Sylviculture

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

L'agriculture soutient l'économie rurale, structure profondément les paysages qui représentent l'un des principaux atouts du territoire de Creuse Grand Sud. Son empreinte se traduit par la **richesse et la diversité des milieux** : haies bocagères, arbres de haut jet, zones humides nichées dans les fonds de vallons, prairies ouvertes, bosquets et vergers composent un **maillage écologique** de grande valeur, garantissant la **continuité des écosystèmes**.

L'agriculture

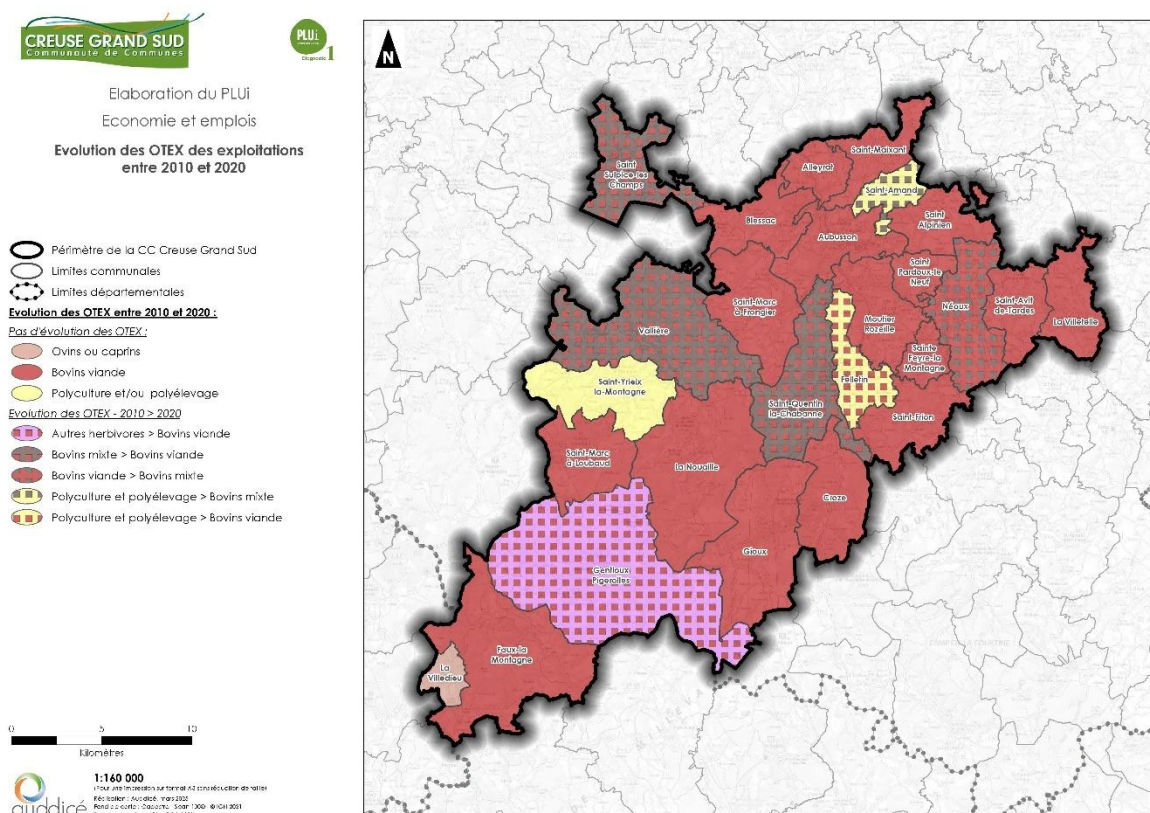
En plus des données institutionnelles, une **analyse de terrain menée avec les agriculteurs**, a permis d'enrichir l'état des lieux sur l'activité agricole du territoire. Une **démarche de concertation** directe a été mise en place entre mars et avril 2025, accompagnée d'un questionnaire.

33% des exploitants
dénombrés par le recensement
agricole national de 2020 sur
CGS et par les Communes ont
répondu.



L'élevage de bovin viande : épine dorsale de l'activité agricole

L'élevage bovin génère l'essentiel de la **richesse agricole** du territoire, et plus largement du département avec 2 races reconnues : la Limousine et la Charolaise. La filière brouillard, typique du massif central est très présente localement. Les **systèmes mixtes complètent ce socle** en apportant une certaine diversité au tissu agricole.



Le registre parcellaire agricole sur Creuse Grand Sud met en évidence la **prédominance des prairies** : **88% des surfaces agricoles** en 2023.

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

Les petites régions agricoles

Creuse Grand Sud s'inscrit dans **2 petites régions agricoles** :

- **Le plateau de Millevaches** : paysages de hautes altitudes, boisés et humides, élevage bovin à viande
- **La Marche** : paysages alternants entre prairies et massifs boisés, avec prédominance de l'élevage allaitant.

Le foncier comme enjeu pour la pérennité de l'agriculture

Le parcellaire est morcelé. La surface moyenne des parcelles agricoles sur Creuse Grand Sud est d'environ **2,5 hectares** (données RPG), ce qui est emblématique du **paysage bocager creusois**.

La Creuse se caractérise par des valeurs parmi les plus basses à l'échelle nationale. **En 2023, les terres agricoles non louées se négocient en moyenne à 2 770 €/ha**. Néanmoins, cette accessibilité économique ne s'accompagne pas d'une forte dynamique de transactions. Seul 2% des surfaces changent de propriétaires chaque année.

43% des exploitants estiment avoir une exploitation dispersée en îlots

Les bâtis agricoles et les périmètres de réciprocité

682 bâtiments agricoles ont été identifiés grâce aux concertations, qu'il s'agisse de bâti existant ou de projets. Parmi ceux-ci, **220 sont dédiés à l'élevage**. Également, 21 % des exploitants indiquent être soumis à un régime administratif spécifique encadrant leur activité. Parmi ceux-ci :

- 72 % relève d'une ICPE,
- 13 % au Règlement sanitaire départemental
- 9 % ICPE soumise à enregistrement,
- 6 % à une ICPE soumise à déclaration

! Chiffres à interprétés avec prudence car probablement sous-estimés. 20% des exploitants n'ont pas su répondre.



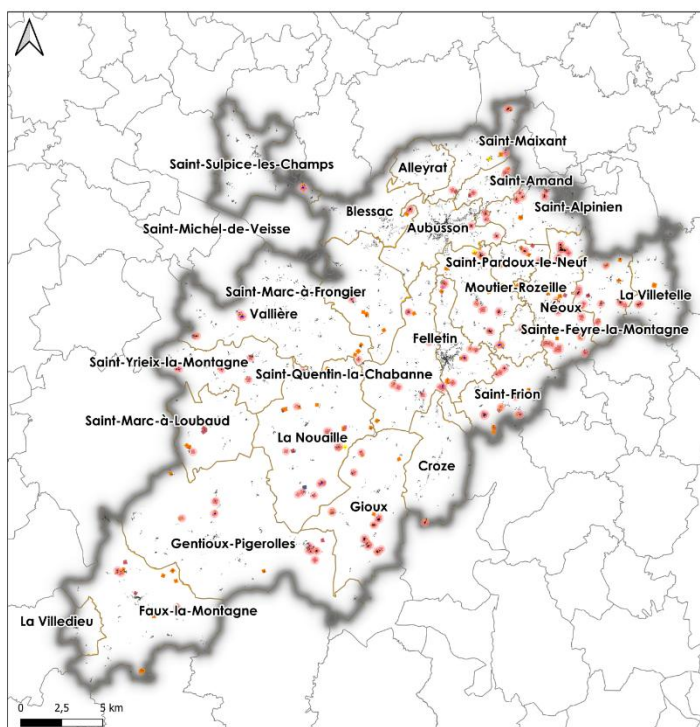
Elaboration du PLUi

Diagnostic agricole

Répartition et typologie des bâtiments agricoles recensés lors des permanences communales



Réalisation : Audicé, octobre 2025
Sources données : IGN - Permanence agricole PLUi 2025



Agriculture et Sylviculture

Le développement de **filières de qualité** et de **circuits courts** représente un enjeu fort pour l'avenir de l'agriculture locale.

Les grands enseignements du diagnostic - PLUi

La qualité des productions

Malgré une forte spécialisation dans l'élevage bovin, **les débouchés économiques locaux restent limités pour les exploitants de Creuse Grand Sud**. Il y a une forte dépendance aux marchés extérieurs.

L'agriculture biologique se développe progressivement sur le territoire : **14 % de la surface agricole utile (SAU) certifiée agriculture biologique en 2014**. Il y a **42 fermes** qui y sont engagées, la majorité se situant au sud du territoire.

Des **démarches de certification environnementale** sont également engagées, mais elles restent minoritaires à l'échelle intercommunale.

Des structures agricoles en recomposition

Le tissu agricole connaît une **érosion continue du nombre d'exploitations agricoles**. Entre 2010 et 2020, Creuse Grand Sud compte une **diminution de 19 %** des exploitations. La SAU s'est quant à elle accrue. C'est un processus de **concentration foncière**.

Le vieillissement des agriculteurs est également un enjeu à prendre en considération. En 2020, **les chefs d'exploitants de plus de 55 ans représentent 44 % sur le territoire intercommunal**. Cela questionne sur l'avenir des exploitations agricoles dans un contexte de déséquilibre démographique.

Lors des **ateliers de concertation**, les participants ont souligné l'importance de **maintenir une agriculture active** pour **préserver les paysages ouverts**, **limiter l'enfrichement** et **soutenir la vitalité des communes rurales**.

Des enjeux spatialisés ont été indiqués avec :

- Au sud des contraintes naturelles fortes mais des pratiques plus extensives ou biologiques
- Au nord un morcellement du foncier et des enjeux de cohabitation avec l'habitat diffus



